



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 FEVRIER 2021



D21-V00242

CONVOCATION

Saintes, le **29 JAN. 2021**

Madame, Monsieur,

chers collègues

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, je vous prie d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra par **visioconférence** :

Le jeudi 4 février 2021 à 18h00

Je vous invite à confirmer, par mail, votre participation ou votre absence à la séance. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à la séance, vous avez la faculté de donner **une procuration à un autre élu**. Vos mails doivent être adressés à l'adresse suivante : **assemblees@ville-saintes.fr**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Bruno Drapron

Le Maire

Bruno DRAPRON





ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2021

L'ordre du jour de la séance sera le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

1. APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 19/11/2020 ET DU 21/12/2020

Rapporteur : Monsieur Bruno DRAPRON

FINANCES

2. RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES – HOMMES

Rapporteur : Madame Marie-Line CHEMINADE

3. TENUE DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – EXERCICE 2021 PRESENTATION DU RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB)

Rapporteur : Monsieur Philippe CALLAUD

RESSOURCES HUMAINES

4. CREATION DE DEUX EMPLOIS ADMINISTRATIFS DE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES DES COMMUNES DE 20.000 à 49.999 HABITANTS

Rapporteur : Madame Marie-Line CHEMINADE

5. CREATION D'UN EMPLOI D'ATTACHE TERRITORIAL EN QUALITE DE CHARGE DE MISSION GRANDS PROJETS – ACTION CŒUR DE VILLE

Rapporteur : Madame Marie-Line CHEMINADE

MARCHES PUBLICS

6. CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES : PRESTATION DE SERVICES EN ASSURANCES

Rapporteur : Madame Marie-Line CHEMINADE

AFFAIRES FONCIERES

7. CESSION DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE ECOLE ELEMENTAIRE SAINT EXUPERY A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES – PARCELLE CADASTREE SECTION DT N°410p

Rapporteur : Monsieur Joël TERRIEN

8. CESSION DE LA PARCELLE NON BATIE RUE DU MOULIN DE PABAN CADASTREE SECTION AR N°824 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES

Rapporteur : Monsieur Joël TERRIEN



9. DESAFFECTATION ET DECLASSERMENT DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BX N°971p DE 23M² A SAINTES

Rapporteur : Monsieur Joël TERRIEN

URBANISME ET DROIT DES SOLS

10. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT ANCIEN, LA PRESERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Rapporteur : Madame Evelyne PARISI

INFRASTRUCTURES

11. REGULARISATION DE LA REMISE DE LA PORTION DE VOIRIE VC 407 DE BELLIVET AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINTES SUITE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SECTION POITIERS-VIRSAC DE L'AUTOROUTE A10

Rapporteur : Monsieur Joël TERRIEN

CADRE DE VIE

12. CONTRAT D'OBJECTIFS AU TITRE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES « LES PRAIRIES DE LA PALU » ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME ET LA VILLE DE SAINTES

Rapporteur : Monsieur François EHLINGER

PATRIMOINE ET CULTURE

13. CONSERVATOIRE MUNICIPAL AGREE DE MUSIQUE ET DE DANSE - CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE DES COMMUNES EXTERIEURES

Rapporteur : Madame Dominique DEREN

DIVERS

14. INFORMATION SUR LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES